

Communiqué de presse

## **Parc immobilier des hôpitaux: le grand besoin de rénovation doit inciter à recourir aux PPP**

**Berne, le 29 mai 2013** Les hôpitaux suisses devront être rénovés au cours des prochaines années. Pour financer ces investissements énormes, estimés à plus de 20 milliards de francs, l'Association PPP Suisse est persuadée qu'il faut davantage prendre en compte les partenariats public-privé (PPP). Lors de l'assemblée générale de l'association organisée à Berne, Lorenz Bösch, son président, a recommandé aux cantons d'envisager plus fréquemment le recours à cette forme de coopération.

### **Davantage de concurrence requise dans le secteur de la santé publique**

Le secteur suisse de la santé publique est connu pour être de très haute qualité mais aussi très cher. Ces coûts relativement élevés en comparaison internationale ne sont toutefois pas simplement le résultat d'une qualité prétendument plus élevée. Ainsi, d'après Urs Meister, chef de projet et membre de l'encadrement du think tank «Avenir Suisse», l'offre de soins en Suisse pourrait être proposée à un meilleur rapport qualité-prix. Pour cela, l'une des clés réside dans l'utilisation d'instruments concurrentiels. Une première étape a été franchie dans ce domaine avec l'introduction du nouveau financement des hôpitaux et des forfaits par cas DRG. Cet expert est toutefois persuadé que les structures actuelles des hôpitaux et les multiples rôles qu'exercent les cantons dans ce cadre – régulateur, planificateur hospitalier, investisseur et entrepreneur – entravent la mise en place d'une véritable concurrence.

### **Un financement des infrastructures hospitalières encore plus exigeant**

Lors de l'introduction des forfaits par cas DRG dans l'ensemble de la Suisse, le canton d'Argovie a systématiquement retiré le parc hospitalier de son portefeuille immobilier pour le transférer aux hôpitaux cantonaux. Bénédiction ou malédiction? Une plus grande dose d'économie de marché et d'ouverture nécessite également davantage de liberté entrepreneuriale. Mais comment les hôpitaux en feront-ils usage à l'avenir alors que leur chemin est parsemé de conflits d'intérêts? Devront-ils s'inscrire dans la continuité ou compter sur une bouffée d'oxygène mais dans ce cas, quelle forme devra-t-elle prendre? Responsable du service Exploitation, immobilier et informatique et membre de la direction de l'hôpital cantonal d'Aarau, Martin Häusermann a montré, au moyen de l'exemple de son hôpital, quelles opportunités et quels risques découlent du nouveau financement des hôpitaux pour les infrastructures. Dans un contexte de prescriptions régulatrices peu claires et de systèmes surcodifiés, leur financement devient un véritable «numéro de funambule entrepreneurial».

### **20 milliards de francs nécessaires pour rénover les hôpitaux suisses**

Pour Christian Elsener, directeur Real Estate Advisory au sein de PricewaterhouseCoopers SA, les hôpitaux suisses se trouvent confrontés à un cycle de rénovations majeures pour un volume d'investissement total estimé à plus de 20 milliards de francs. Selon ce spécialiste en immobilier, les hôpitaux ont aujourd'hui la possibilité de redessiner entièrement le paysage hospitalier, de l'axer sur les besoins futurs ainsi que d'acquérir et de gérer efficacement les infrastructures requises. Pour garantir le financement de tels projets, il faut que les investis-

sements soient adaptés aux marchés des capitaux, que les business plans soient solides et que la sécurité procédurale et juridique puisse être assurée.

### **Financement performant du parc immobilier des hôpitaux grâce aux PPP**

Pour Peter Rohner, associé au sein de BEG & Partners AG, professeur assistant à l'Université de Saint-Gall et responsable du groupe de travail Secteur de la santé au sein de l'Association PPP Suisse, la construction du parc immobilier des hôpitaux publics s'est transformée au fil des décennies en une procédure immuable. La question de la faisabilité financière des constructions planifiées n'a que peu d'importance dans cette procédure parce que les investissements nécessaires proviennent traditionnellement des fonds publics. Les cantons ont cependant de moins en moins souvent les moyens de financer leurs propres hôpitaux comme c'était le cas auparavant. Les modifications majeures dans le secteur de la santé publique, qu'il s'agisse des forfaits par cas DRG ou de la suppression des subventions, nécessitent ainsi de considérer de nouveaux aspects et des innovations du domaine de la médecine et de la gestion d'entreprise. Dans ces nouvelles conditions, la procédure d'adjudication éprouvée jusqu'ici ne permet pas de répondre aux questions essentielles et peut conduire à des projets de construction sans viabilité économique. Peter Rohner plaide par conséquent pour que les partenariats public-privé soient également pris en compte pour financer le parc immobilier des hôpitaux.

Pour de plus amples informations:

Lorenz Bösch, président de l'Association PPP Suisse	Tél. 079 426 54 19
Prof. Peter Rohner, responsable du groupe de travail Secteur de la santé	Tél. 079 405 64 25
Heinz Gut, directeur de l'Association PPP Suisse	Tél. 079 400 57 09